



**ELECTIONS  
 SENATORIALES  
 DESIGNATION DES  
 DELEGUES  
 COMMUNAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Acte n° 2017/46

L'an deux mil dix-sept, le trente juin, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 20 juin 2017

*PRESENTS* : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy, GONON Florence, VIN Daniel ;

*ABSENTS* : GIRAUD Roger (pouvoir à COING Jean-Pierre), MIALON Delphine, PINATEL François ;

*Secrétaire de séance* : Monsieur VIN Daniel.

\*\*\*\*\*

Effectif légal du conseil municipal : 11

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture du scrutin : 7

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages exprimés : 7

Le conseil municipal, en vertu du décret ministériel n° 2017-1091 du 2 juin 2017 et de l'arrêté préfectoral n° 38-2017-06-15-012 du 15 juin 2017, a procédé à la désignation d'un délégué titulaire et de trois suppléants qui seront chargés d'élire les sénateurs lors du scrutin du 24 septembre 2017.

Composition du bureau :

Président : Bernard MICHEL, Maire

Membres : COING Jean-Pierre, VIN Daniel, GONON Florence, BEAUME Hugues,

Proclamation des résultats, conformément au procès-verbal établi à l'issue des scrutins :

A la majorité absolue, ont été élus :

- ☞ DELEGUE TITULAIRE : BEAUME Hugues
- ☞ DELEGUES SUPPLEANTS : MICHEL Bernard, MICHEL Gilbert, GONON Florence

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu  
 de son dépôt en Préfecture

Le Maire,  
 Bernard MICHEL

